

Le Conseil de sécurité appelle à une "neutralisation rapide" des FDLR

UN News Centre, 26 août 2014 RDC : le Conseil de sécurité juge prioritaire de neutraliser les rebelles des FDLR Le Conseil de sécurité a estimé mardi que la neutralisation rapide des rebelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) qui s'étaient installés dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) était une priorité pour stabiliser ce pays et la région des Grands Lacs. Dans une déclaration à la presse, les membres du Conseil saluent les progrès réalisés contre les groupes armés en RDC, notamment la défaite militaire du M23 et l'affaiblissement important des ADF-NALU, mais regrettent qu'aucun progrès significatif n'ait été réalisé pour arriver à la neutralisation des FDLR. « Les membres du Conseil de sécurité ont réaffirmé leur soutien à la neutralisation rapide des FDLR qui est une priorité pour apporter la stabilité en RDC et dans la région des Grands Lacs », souligne le communiqué de presse, qui rappelle que les dirigeants et membres des FDLR faisaient partie de ceux qui ont perpétré le génocide de 1994 au Rwanda. Le Conseil de sécurité a exprimé son inquiétude concernant la menace que continuent de représenter les FDLR, notamment les informations faisant état de nouvelles violations des droits de l'homme par des membres de ce groupe armé. Les membres du Conseil ont noté les efforts diplomatiques actuels par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour harmoniser les approches concernant la neutralisation et le désarmement sans conditions des FDLR. Selon le Conseil, il faudrait que « le processus de désarmement soit conclu rapidement. » En attendant, les membres du Conseil ont encouragé le gouvernement de la RDC, en coordination avec la Mission des Nations Unies en RDC (MONUSCO) à poursuivre activement les opérations militaires contre les dirigeants et les membres des FDLR qui ne participent pas au processus de démobilisation et qui continuent à commettre des violations des droits de l'homme ».